Ville de CESSON SÉVIGNÉ

Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1ER OCTOBRE 2020 | N°897

La piscine est ouverte au public !

Le CCAS au cœur des solidarités

Dossier **P.12**

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▸ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▸ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
  Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▸ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▸ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92 (du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- ▸ **POMPIERS** : 18
- ▸ **SAMU 35** : 15
- ▸ **URGENCE sans abri** : 115
- ▸ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▸ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
  Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
  3919 : ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h,
  Signalement en ligne : www.arretonslesviolences.gouv.fr
- ▸ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS :** 119
- ▸ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▸ **Couples et familles (conseil conjugal et familial) :** 06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- ▸ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▸ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▸ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** : 02 99 02 20 20
- ▸ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- ▸ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuite, 7j/7; de 8h à 20h)
- ▸ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petites Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▸ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
  02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
  renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▸ **VOIRIE RENNES MÉTROPOLE**, tél. : 02 23 6229 82
  www.metropole.rennes.fr

COMPTE-TENU DU CONTEXTE SANITAIRE, TOUTES LES INFORMATIONS SONT DONNÉES SOUS RÉSERVE. CONSULTEZ LE SITE INTERNET DE LA VILLE, *WWW.VILLE-CESSON-SEVIGNE.FR*

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 4 novembre**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville
02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen
Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe
Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▸ **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

- ▸ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

- ▸ **Permanences des élus**

Jusqu'au 2 octobre : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 3 au 9 octobre : Yannick GABORIEAU
Du 10 au 16 octobre : Christian MOORES
Du 17 au 23 octobre : Isabelle WYART
Du 24 au 30 octobre : Béatrice LEGAULT
Du 31 octobre au 6 novembre : François-Éric GODEFROY

La pharmacie de la Boulais a été transférée à la Monniais, au 48, rue de Bray.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 20h ; le samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.
Tél. : 02 99 83 23 18

Le CCAS au cœur des solidarités

DOSSIER 12

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	16
Développement durable	19
Arrêt sur images	20
Initiatives	23
Culture	24
Sports	26
Vie associative	27

Directeur de la publication : *Jean-Pierre Savignac*
Élue référente : *Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication*

Rédaction : *Nathalie Coldefy et Florence Thierry.*
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : *Studio Bigot*
Impression : Bemo Graphic
Distribution : *JLM Services*
Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr
• **Couverture** : piscine, cours d'aquagym © Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle**.

• **Tirage** : *10 000 exemplaires*
Dépôt légal : à parution

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1er novembre 2020 :
dernier délai, **mercredi 7 octobre**, avant 12h,

Agenda
du 15 novembre 2020 :
dernier délai, **mercredi 21 octobre**, avant 12h.

▶ ÉDITO

© Jéromine Parmentier

Concilier l'impératif de protection de la population avec la reprise des activités

Habituellement à cette période, on pense reprise d'activité, préparation de la reprise de l'école, de la reprise sportive, culturelle, associative et économique. Mais en 2020, il faut aussi tenir compte du Covid19. Ce nouveau paramètre ne permet pas cette reprise normale parce qu'à tous les niveaux, il faut résoudre une équation de plus en plus complexe à savoir concilier l'impératif de protection de la population avec la préservation des activités individuelles, collectives et surtout économiques. C'est ce que l'équipe municipale et les services ont œuvré depuis mars dernier de continuer à gérer la vie de la ville, de la collectivité en toute circonstance.

La preuve en est avec la rentrée des classes réalisée dans les meilleures conditions, du lancement de la saison culturelle dans quelques jours, du suivi des travaux pour qu'ils soient terminés dans les délais (ouverture de la piscine et du préau de l'école maternelle de Bourgchevreuil pour la rentrée scolaire, rénovation énergétiques de bâtiments communaux...) et du travail réalisé par le CCAS et les agents des établissements médico-sociaux de la Ville.

Concernant le plan social de la société Technicolor et des 110 salariés concernés. L'Histoire commune de notre territoire et de Technicolor témoigne de l'importance que revêt pour nous la présence de cette entreprise à Cesson-Sévigné. Depuis de nombreuses années, les acteurs publics bretons et locaux ont accompagné et suivi l'évolution du site Cessonnais qui était le principal centre de recherche et développement du groupe. Dans cet esprit, la Ville de Cesson-Sévigné, Rennes Métropole et la Région Bretagne ont décidé d'unir leurs efforts et leurs actions pour essayer d'enrayer ce plan et d'apporter notre soutien au personnel.

Nous devons tous continuer à agir en conscience et nous protéger individuellement et collectivement. Notre équipe est déjà dans l'action comme vous le constaterez dans ce bulletin, mais nous sommes aussi à votre écoute, car ce n'est qu'Ensemble que nous trouverons les bonnes solutions pour notre avenir.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac

INAUGURATION DE LA PISCINE APRÈS TRAVAUX

Claudine David, Vice-présidente du conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine ; le Maire Jean-Pierre Savignac ; Françoise Gatel, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, lors de l'inauguration de la piscine après travaux, le mercredi 9 septembre.

Fermée au public depuis un an, la piscine a bénéficié d'importants travaux de rénovation énergétique. « *C'est l'aboutissement d'une belle et enrichissante aventure, celle de la réhabilitation d'un équipement majeur pour la ville*, a souligné le Maire Jean-Pierre Savignac à l'occasion de l'inauguration de la piscine après travaux, le mercredi 9 septembre. *C'est, en même temps, le coup d'envoi d'une autre aventure, celle du fonctionnement et de la maintenance pour répondre aux besoins des usagers et conserver les équilibres financiers nécessaires à une gestion saine et sociale d'un tel équipement au service du grand public.* »

Les objectifs des travaux

Lancés le 1er août 2019 pour un coût global de 3,25 millions d'euros, les travaux ont porté principalement sur l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, pour apporter un meilleur confort aux usagers et aux agents d'exploitation et de maintenance. L'objectif était également de permettre des économies d'eau et d'énergie de l'ordre de 10 % sur le fonctionnement de l'équipement, soit environ 30 000 € par an. De plus, les faux-plafonds (vestiaires et cuisine du restaurant) et les conduites de fluide (terrasse au-dessus de la cuisine) ont été désamiantés.

Les travaux effectués

► le remplacement complet de la filtration des bassins ;
► la rénovation de la ventilation de l'ensemble des espaces ;
► l'isolation et l'étanchéité à l'air des parois opaques y compris la toiture afin de limiter la condensation intérieure de l'équipement ;
► la rénovation de la chaufferie y compris la gestion technique centralisée du bâtiment ;
► la rénovation intérieure des sanitaires, vestiaires et locaux techniques par l'utilisation de matériaux inaltérables afin de limiter à leur minimum les servitudes d'entretien ;
► la rénovation des plafonds et la reprise de l'éclairage des vestiaires, des douches et du restaurant.

Un rayonnement de l'équipement municipal au-delà de la commune

La piscine sports et loisirs accueille :
► des scolaires des écoles primaires de différentes communes, des collèges et lycées ;
► les écoles municipales : école de natation enfant (niveaux 1,2,3), école de natation adulte (débutant/perfectionnement), plateau, gym aquatique… ;
► des associations : OCC Natation, Haliotis (plongée), Cesson Retraite Active, Gymnastique Volontaire… ;
► des comités d'entreprise ;
► le grand public.

Un peu d'histoire…

7 juin 1975 : inauguration de la Piscine Tournesol construite dans le cadre du programme national "1 000 piscines" (actuel bassin sportif de 4 x 25 m)
1992 : extension de la piscine : bassin ludique, toboggan géant, fosse à plongeon, spas, solarium, pataugeoire et jeux
2010 : extension des vestiaires
2016/2017 : travaux sur la filtration de l'eau et de l'air
2019/2020 : travaux techniques

QUARTIERS ET SECTEURS CESSONNAIS : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Depuis le jeudi 10 septembre, le port du masque est obligatoire dans les quartiers et secteurs cessonnais situés à l'intérieur de la rocade par décret préfectoral.
À l'heure où nous imprimons, nous ne savons pas si cette mesure est reconduite en octobre.

Si elle n'est pas reconduite, Monsieur le Maire Jean-Pierre Savignac a pris un arrêté rendant obligatoire le port du masque pour tout piéton de onze ans et plus aux abords des établissements scolaires **depuis le mardi 1er septembre et durant la totalité de l'année scolaire 2020-2021,** aux créneaux horaires suivants :

▶ **Groupe scolaire Beausoleil** : 7h15-9h/11h45-12h30/13h15-14h/15h15-19h15 (parking de la rue des Roses, rue piétonne de la place Sévigné et parking de la rue des Écoles) ;
▶ **Groupe scolaire Bourgchevreuil et Maison de l'enfance** : 7h15-9h/11h45-12h30/13h15-14h/15h1519h15 (parking du groupe scolaire mail de Bourgchevreuil, rue de Belle Épine et le parking de la Maison de l'enfance) ;
▶ **Groupe scolaire Notre-Dame** : 7h15-9h/11h45-12h30/13h15-14h/16h15 -19h15 (parking de la rue des Lauriers).
▶ **Lycée Sévigné et Collège Bourgchevreuil** : 7h-19h (parkings du collège boulevard des Métairies ; de l'espace sportif Bourgchevreuil et du stade Roger Belliard boulevard de Dézerseul, rue du Bac, du lycée Sévigné et de la halle des sports rue de la Chalotais).
▶ **Lycée Frédéric Ozanam** : 7h-19h (rue de la Chalotais, arrêts de bus boulevard Saint Roch et avenue Bertrand d'Argentré).

Masque : précisions
Le masque de protection doit couvrir le visage, du nez au menton. Une exception est admise en cas de raison médicale ou aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires, définies en annexe du décret du 10 juillet 2020 susvisé, de nature à prévenir la propagation du virus.

Amende
La violation de l'arrêté est punie de l' amende prévue pour les contraventions de la 4e classe et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5e classe ou en cas de violation à plus de 3 reprises dans un délai de 30 jours, de six mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende, ainsi que de la peine complémentaire de travail d'intérêt général.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

BRADERIE ANNULÉE

Ce devait être une belle fête pour le 50e anniversaire de la braderie, dimanche 4 octobre.
Le comité des fêtes a dû annuler l'événement en raison des conditions sanitaires.

ÉTAT CIVIL

du 07/08/2020 au 02/09/2020

Naissances

- Louise TOUPIN
- Laïta YVEN GANDON
- Yelli FALL
- Olivia KERBAOL
- Tyméo CONAN DECOURS
- Alma HAMON
- Chloé GILBERT
- Rose DURAND
- Mylo CORDEAU RENNE

Mariages

- Alexandre COUDRAY et Claire ALUZE
- John-Louis CATLEY et Nathalie ZUWALA

Décès

- Francis BRIENS, 78 ans
- Michel LEROY, 89 ans
- Annick PAINTOUX, veuve TRUBERT, 85 ans
- Marie-Louise DOUET, veuve GRATIEN, 88 ans
- Daniel GUILLERAY, 81 ans
- Jacqueline LANGLOIS, veuve MACQUERON, 92 ans
- Pierre MOMI, 94 ans
- Jean-Pierre MONNIER, 65 ans
- Alexandre ROZÉ, 78 ANS

ARBRE DES PETITS CESSONNAIS

Plantation de l'arbre des naissances **samedi 10 octobre** à 10h30, cour du centre de loisirs, pour fêter les naissances des Cessonnais nés entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020.
L'événement est organisé par le service d'Action sociale et des solidarités de la Ville, sur invitation.

ACTION EMPLOI CESSON
Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail *pae.aec.cessonsevigne@gmail.com ou par téléphone au 02 99 83 25 96.*

CLIC ALLI'ÂGES
Afin de garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique se fait désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.
Tél. : 02 99 77 35 13
Mail : accueil@clic-alliages.fr

CPAM
Les permanences de la CPAM ont été suspendues à l'Espace Citoyen, en raison de la forte mobilisation de l'Assurance maladie dans la gestion de crise. Les assurés sont invités à faire leur démarche sur le site internet www.ameli.fr

Conciliateur de justice
Reprise des permanences deux mardis par mois à l'Espace Citoyen uniquement sur rendez-vous au 02 99 83 52 00 (serveur vocal demander "Espace Citoyen")

RAM (relais assistants maternels)
Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels)
Un RDV téléphonique sera programmé.

Pour les permanences suivantes prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00
CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)
Jeudis 1er et 15 octobre, de 14h à 17h.

Couples et familles (conseil conjugal et familial)
Lundi 5 octobre, de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/08/2020 au 01/09/2020
▶ 25, avenue de Caradeuc : extension et réaménagement d'une habitation après démolition d'une véranda ;
▶ 40, rue de la Monniais : extension d'un garage d'une habitation et modification de façades ;
▶ 34, rue des Tertriers : création d'une véranda ;
▶ 16, route de Chantepie : transformation d'un garage d'une habitation existante avec surélévation et extension ;
▶ ZAC Atalante ViaSilva lot B3b : transfert d'une autorisation en vue de construire un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ;
▶ 25 C, route de Fougères : modifications non substantielles des gabarits d'une maison individuelle, ajout d'un portail et de clôtures.

Lotissement
▶ allée de la Touche Ablin : division en vue de construire.

Permis refusé
▶ 3 A, rue des Lauriers (lot B) : modifications non substantielles des clôtures et aménagements extérieurs.

QUESTIONNAIRE SÉCURITÉ

La date limite pour répondre au questionnaire sécurité disponible dans le Cim du 1er septembre et sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr est fixée le **15 octobre**. Une réunion de présentation des résultats se déroulera au cours du 1er trimestre 2021.

INSEE : ENQUÊTE

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise des enquêtes statistiques sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...).
Un échantillon de logements concerne la commune. Les ménages concernés seront interrogés **jusqu'au 18 octobre** par Isabelle Cartelet, enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre. La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

SALON DE L'IMMOBILIER À LA GLAZ ARENA

Salon de l'immobilier NEUF **vendredi 2 octobre,** de 14h à 18h ; **samedi 3 et dimanche 4 octobre,** de 10h à 18h; à la Glaz Arena. Trois jours pour découvrir les offres du territoire de Rennes Métropole. (Promotion Immobilière, construction de maison Individuelle, investissement). En partenariat avec le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la FPI (Fédération des promoteurs immobiliers) et Ouest France Immo.com
Entrée gratuite.
www.salonimmoneufsmart.com

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ SALLE PAUL JANSON ET À L'ESPACE SPORTIF BOURGCHEVREUIL

Depuis leur mise en service, les deux équipements dysfonctionnent et ont fait l'objet de plusieurs mécontentements de la part d'usagers et de riverains.

Objectif: maîtrise des énergies du patrimoine communal

Pour l'Espace Sportif Bourgchevreuil :
- gain énergétique (changement de système de chauffage, mise en fonctionnement de la Gestion Technique Centralisée - GTC- défectueuse, etc.) ;
- confort de l'usager (températures des salles, bruit et air soufflé générés par les aérothermes).

Pour la salle Paul Janson :
- gain énergétique (modification du circuit de ventilation et réglage de la Centrale de Traitement d'Air -CTA-, piège à sons, etc.).
- confort des riverains (réduire la nuisance acoustique).

Les travaux effectués :

Pour l'Espace Sportif Bourgchevreuil :
- dépose des réseaux de chauffage et des cinq aérothermes et thermostats ;
- mise en place de sondes d'ambiances, de thermostats communicants (pilotage par GTC de la Ville de Cesson-Sévigné) ;
- mise en place de panneaux rayonnants ;
- réglage de la pompe existante en chaufferie.

Rénovation du chauffage à l'ESB.

Pour la salle Paul Janson :
- mise en place d'un nouveau réseau de gaines pour la ventilation avec une transformation des sections de gaines ;
- remplacement des manchettes souples côté aspiration et pose d'un nouveau sifflet grillagé pare-pluie et anti-volatiles ;
- mise en place d'un piège à sons ;
- pose de panneaux acoustiques étanches ;
- réglage de la CTA en mode "Débit variable / Pression constante" ;
- contrôle du bon fonctionnement des registres motorisés et des sondes de CO_2 situés en toiture-terrasse (4 registres + 2 sondes);

Avantages/Intérêts :

Pour l'Espace Sportif Bourgchevreuil :
Les aérothermes mis en place lors de la construction des salles de l'ESB devaient permettre de monter en température la salle par air chaud. Outre un problème initial de prise d'air de ces aérothermes lors de leur installation ce système mis en place n'était pas adapté pour nos équipements sportifs : il imposait un entretien régulier mais surtout, il était énergivore car il demandait environ 15 à 35 % de puissance supplémentaire par rapport à une solution en panneaux rayonnants, et ceci, sans prendre en considération la consommation électrique des moteurs.
L'étude énergétique pilotée par le Bureau d'étude thermique Bee+ Ingénieurie a permis d'arrêter le choix par la Ville sur la solution technique de chauffage par rayonnement. Ce système de chauffage consiste à chauffer une masse plutôt qu'un volume, pour qu'elle émette un rayonnement infrarouge (onde électromagnétique).
Il implique un silence absolu, pas de mouvement d'air et une température uniforme dans tout le volume à traiter. Il permet également une économie d'énergie significative parce que le rayonnement transmet directement

Réfection de la ventilation de la salle Paul Janson.

la chaleur aux personnes, aux équipements, aux murs et au sol en réchauffant indirectement l'air.
Outre son côté esthétique et l'optimisation de l'occupation de l'espace qu'il occasionne (tous les murs et le plancher restent libres de tout appareil), le système de chauffage par rayonnement présente l'avantage d'être économe en énergie. Il nécessite également peu de maintenance. Ce système est particulièrement adapté pour le chauffage de salles de sport et il est opportun pour les équipements dont la hauteur sous plafond dépasse les 5 mètres de hauteur.

Pour la salle Paul Janson :
La modification du circuit de ventilation à la suite de l'étude de dynamique des fluides faite par le BET Bee+ Ingénieurie a permis de revoir le dimensionnement du réseau de gaines, de modifier les registres et le sifflet de prise d'air. Ces modifications en plus du nouveau réglage et des corrections apportées pour un meilleur fonctionnement des registres motorisés et des sondes de CO_2 situées en toiture-terrasse engendreront un gain énergétique pour l'équipement.
La mise en place d'un piège à son en sortie de prise d'air ainsi que des panneaux acoustiques étanches installés autour de la CTA devront améliorer l'acoustique de cet équipement et diminueront de manière significative les nuisances sonores pour les riverains.

DISPOSITIF "TICKET SPORT VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ"

Le confinement vécu du 17 mars au 11 mai, puis différents protocoles sanitaires imposés en amont de l'ouverture des équipements sportifs n'ont pas permis d'assurer l'ensemble des cours proposés par le service des Sports et loisirs de la Ville ni de mettre en place des solutions de substitution, comme des cours via internet par exemple.
En effet, pendant cette période les éducateurs ont été mobilisés sur des missions prioritaires pour la Ville. Ces derniers sont intervenus en renfort dans les établissement médico-sociaux et dans les écoles dans le cadre du service minimum d'accueil pour les enfants des personnels soignants. Ils ont également participé à la distribution de masques auprès des Cessonnais.

Au regard de cette situation inédite, la Ville a décidé d'accorder **une compensation à chaque adhérent d'une des structures sportives municipales** qui n'a pu pratiquer son activité comme à l'accoutumée pendant la crise sanitaire. La municipalité a décidé de mettre en place un dispositif exceptionnel intitulé "**Ticket Sport Ville de Cesson-Sévigné**". Ce dispositif offrira à chaque personne inscrite au cours de l'année sportive 2019/2020 dans l'une des structures municipales (Base Sports Nature, Piscine /Espace forme, golf) un carnet de 10 Tickets Sport Ville de Cesson-Sévigné. Ce carnet permettra aux bénéficiaires de découvrir ou redécouvrir la diversité des activités sportives municipales proposées à la Base Sports Nature, à la Piscine et la salle de remise en forme ainsi qu'au golf.

Chaque ticket permettra de bénéficier au choix de :
► une entrée à l'Espace Forme ;
► une entrée à la Piscine ;
► une location en promenade à la Base Sports Nature ;
► 5 seaux de balles pour jouer sur le practice au golf.

Le retrait des tickets dans la structure où la personne était inscrite est possible **jusqu'au 31 octobre 2020** *(au-delà de ce délai, aucun carnet ne pourra être distribué).*
Pour les mineurs, le retrait du carnet doit être effectué par un représentant légal.

Les tickets seront valables **jusqu'au 31 août 2021** durant l'ouverture des équipements.
À noter : chaque ticket étant une contremarque, il faut obligatoirement se présenter à l'accueil de la structure choisie pour bénéficier de l'offre.

Plus d'informations au 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "service des Sports et loisirs") et sur le site internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

SÉJOURS SÉNIORS

Les communes de Brécé et Cesson-Sévigné proposent le projet de séjour commun pour les séniors, qui permet aux personnes aux revenus modestes de partir en vacances. Le séjour 2021 est proposé **du 19 au 26 juin** à Saint-Lary-Soula, dans les Midi-Pyrénées, région du Languedoc-Roussillon (lieu qui était prévu pour le séjour 2020). Coût du séjour : 415 € (possibilité de logement seul : 77 € supplémentaires).
Coût du transport : lors de la réunion avant le voyage **mercredi 21 octobre** à 15h à l'Espace Citoyen, une participation de l'ordre de 100 € sera demandée pour le trajet aller-retour en bus.
Fin des inscription : 15 décembre.
Un formulaire d'inscription est disponible au service d'Action sociale et des solidarités à la mairie.
Contact : 02 99 83 52 00

ESCALE

Lors des vacances d'automne, la Maison des jeunes l'Escale sera ouverte **du 19 au 30 octobre.**
Les inscriptions pour les animations des vacances se font en ligne (via le portail familles) depuis le dimanche 30 septembre 13h jusqu'au lundi 4 octobre 00h.
Les inscriptions sur place à l'Escale se feront à partir du mercredi 7 octobre, uniquement sur rendez-vous.
Les paiements (des inscriptions réalisées en ligne) devront être effectués du mercredi 7 au samedi 10 octobre, uniquement sur rendez-vous.
À noter : les pré-inscriptions seront annulées en cas de non-respect du délai de paiement, le paiement accepté est uniquement par chèque.
La prise de rendez-vous (paiement et inscription) se fait par téléphone ou par mail service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr
Les conditions d'inscription/d'accueil sont adaptées à la situation sanitaire afin de garantir la sécurité de l'ensemble des publics. Merci d'en prendre connaissance (page service Jeunesse sur le site internet www.ville-cesson-sevigne.fr et sur la plaquette de programmation)
Renseignements : allée de Champagné ; 02 99 83 82 75

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Les professionnels de la petite enfance du territoire de Cesson-Sévigné s'aventurent dans l'organisation de la Semaine Nationale de la Petite Enfance.
Portée par l'association « AGIR pour la Petite Enfance » cette grande semaine a pour but de rassembler les professionnels et les parents autour des enfants, pour stimuler l'éveil et l'épanouissement des 0 - 3 ans et mettre à l'honneur les métiers de la petite enfance.

Les temps forts
- Ateliers d'éveil de la Ville et du Ram : parcours de motricité et éveil sensoriel sur rendez-vous **lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 octobre**, de 9h30 à 11h30, salle n°9 du centre de loisirs ; **mercredi 7 et jeudi 8 octobre**, de 9h30 à 11h30, salle de l'Étournel, quartier de la Monniais ;
- Conférence "Les Tout-petits à la conquête de l'autonomie" **mardi 6 octobre** à 20h à l'Espace Citoyen. Animée par David Cheynel, psychopédagogue. Ouvert à tout public, sur inscription auprès du Ram ;
- Exposition "S'aventurer au cœur du métier d'assistant maternel" **du mercredi 7 au mercredi 21 octobre**, à la Médiathèque ;
- Soirée d'information animée par le RAM sur le métier d'assistant maternel **lundi 19 octobre** à 18h30 à la Médiathèque. Sur inscription auprès du RAM ;
- Découverte de l'atelier Bébés signeurs **samedi 10 octobre** à 10h15 à la Médiathèque. Animée par Betty Soret, assistante maternelle et formatrice. Sur inscription auprès de la Médiathèque au 02 99 83 52 00 ;
- portes ouvertes de la ludothèque des Vaux-Parés pour les enfants de 0 à 3 ans gérée par l'association Aceram **samedi 17 octobre**, de 10h à 12h.

Des structures mobilisées
La Maison de l'enfance "Comptines et Cie", le RAM, les micro-crèches "Les P'tits Cœurs", "Crech'n'do","Les Minibulles" participent ensemble à l'opération, en proposant de nombreuses actions aux familles fréquentant les structures. Parmi celles-ci, notons l'intervention autour du livre par une bibliothécaire **jeudi 8 octobre**.

Contacts : RAM, Émilie Monnerie au 06 95 60 71 17 ; 02 99 83 52 00 (serveur vocal "demander "Relais Assistants Maternels" ou "Affaires sociales") ; Maison de l'Enfance au 02 99 83 74 11

PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Dans le contexte sanitaire, des mesures ont été prises pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Le port du masque est obligatoire jusqu'à l'accès aux vestiaires. Il sera en revanche interdit dans les espaces aquatiques.

Places disponibles
Il reste quelques places pour les cours de natation, les cours de plateau aquatique et les cours en salle de l'Espace Forme.
Avant l'inscription définitive, il est possible de faire une séance d'essai.
Renseignements à la piscine.

Les horaires d'ouverture en période scolaire
– **lundi** : bassin ludique, de 16h à 19h45 ; bassin sportif, de 18h à 19h45 (2 lignes d'eau)
– **mardi** : bassin ludique, de 7h15 à 8h45 ; de 12h15 à 13h45 ; de 16h à 18h45 ; bassin sportif, de 12h15 à 13h45 (2 lignes d'eau)
– **mercredi** : bassins ludique, de 11h à 13h30 et de 16h à 18h45 ; bassin sportif, de 11h30 à 13h (2 lignes d'eau)
– **jeudi** : bassin ludique, de 7h15 à 8h45 ; de 12h15 à 13h45 ; de 16h à 18h45 ; bassin sportif, de 12h15 à 13h45 (2 lignes d'eau)
– **vendredi** : bassins ludique, de 16h à 19h45 ; bassin sportif, de 18h à 19h45 (2 lignes d'eau)
– **samedi** : bassin ludique, de 14h30 à 18h ; bassin sportif, de 14h30 à 18h (19h l'été) (sur 2 lignes d'eau)
– **dimanche** : bassins ludique et sportif, de 9h à 13h et 14h30 à 18h.

Les horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires du lundi 19 octobre au samedi 31 octobre
- du lundi au vendredi, de 10h à 19h ;
- samedi et dimanche : de 9h à 13h et de 14h30 à 18h.

À noter : fermeture de la piscine **dimanche 1er novembre.**

Contact : 02 99 83 52 10
www.ville-cesson-sevigne.fr

L'artiste rennais War a fait pousser des bleuets et des coquelicots sur les piliers du viaduc du métro.

VIASILVA : TRAVAUX AVENUE DES CHAMPS BLANCS ET CROIX CONNUE

- Le carrefour de la Croix Connue et de l'avenue des Champs Blancs a rouvert le 14 septembre. L'accès est possible vers l'avenue des Champs Blancs en sens unique montant.
- Jusqu'au 2 octobre, la route est barrée au lieu-dit La Pommeraie pour la pose d'un ouvrage hydraulique en traversée.
- La circulation est alternée au carrefour des rues Robert Keller et Clément Ader jusqu'au 14 octobre.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr et sur www.viasilva.fr

MÉTRO

Au mois de novembre, sous réserve de la situation sanitaire, les habitants de Rennes Métropole seront invités à découvrir le futur réseau de transports en commun modifié avec la ligne B de métro, au cours de journées portes ouvertes à la station Sainte-Anne de la ligne B.
Pour rappel, en raison de la crise sanitaire, la mise en service de la ligne B du métro prévue le 21 décembre, est reportée au printemps 2021.

PRIOUL DÉCORATION

27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56
www.priouldecoration.com
contact@priouldecoration.com
facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

"TRANQUILLITÉ VACANCES" : BILAN POSITIF

Comme chaque année, en période de vacances estivales, afin de lutter contre les cambriolages, la police municipale se mobilise pour reconduire l'opération **"tranquillité vacances"** en veillant sur les habitations inoccupées et répertoriées.

Durant les mois de juillet et août 2020, ce sont près de **384 habitations** qui ont fait l'objet d'une surveillance particulière. Un emploi saisonnier (étudiant) vient renforcer l'équipe de la police municipale pour l'aider à assurer la surveillance pavillonnaire durant l'été. Il est identifiable par sa tenue portant un marquage "opération tranquillité vacances".

Une seule résidence de particuliers ayant bénéficié de ce dispositif a été cambriolée.

La police municipale rappelle que cette opération consiste à surveiller de manière quotidienne, les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la police municipale ou de le télécharger sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Les mesures de protection extérieure

Évitez d'attirer l'attention des malfaiteurs sur votre domicile

► Éviter les signes révélant son absence. Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition). Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez ;

► Ayez recours à un programmateur électrique permettant de simuler une présence de nuit ;

► Ayez conscience que les cambriolages n'ont pas tous lieu de nuit, bien au contraire, une grande partie est perpétrée en journée en l'absence momentanée des occupants, notamment en fin d'après-midi et début de soirée ;

► Ne laissez pas en évidence des objets précieux visibles depuis le portail ou les fenêtres (argent sur la table, bijoux sur la table de chevet, etc) ;

► Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc) ;

► N'hésitez pas à signaler immédiatement tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles dans votre quartier aux forces de police en relevant notamment le numéro d'immatriculation de tout véhicule suspect ;

► Ne laissez pas entrer des démarcheurs non sollicités. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez les services de police ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Pensez à signaler votre absence

► Signalez votre absence prolongée à la police municipale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, active tout au long de l'année, afin que des passages réguliers soient effectués devant votre domicile par les services de sécurité ;

► Signalez votre absence à vos voisins afin qu'ils surveillent votre domicile et informent les services de police de tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles.

La protection contre l'intrusion

La protection contre les intrusions ne sera jamais parfaite mais a pour but de décourager le voleur en retardant son action. Les points faibles sont à renforcer en priorité car il ne sert à rien de disposer d'une porte blindée si la fenêtre est ouverte ;

► Protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. N'oubliez pas qu'une personne mince ou de petite taille peut se faufiler par les ouvertures apparemment étroites. Un dispositif d'éclairage extérieur par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader ;

► Installez des alarmes sonores idéalement reliées à un centre de surveillance permettant, d'une part, de mettre en fuite les malfaiteurs ou au moins d'écourter leur présence sur les lieux et, d'autre part, de prévenir sans délai les forces de police pour une intervention rapide.

La protection contre le vol dans l'habitation

Il est encore possible de limiter le vol par des mesures simples :

► Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence ;

► Cachez les bijoux et valeurs dans des endroits insolites (les piles de linge, armoires et dessous de matelas sont systématiquement fouillés) ;

► Rangez les petits objets de valeur ou de haute technologie hors de vue.

Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable, l'argent liquide, dans l'entrée de votre habitation ;

► Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent ;

Faites marquer vos objets caractéristiques et de grande valeur afin qu'ils puissent être plus facilement retrouvés en cas de vol ;

► Faites des photographies de vos objets de valeur et notez les numéros de série (s'ils existent) afin d'augmenter les chances de retrouver ces objets en cas de vol.

Le CCAS au coeur des solidarités

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est la porte d'entrée pour toute l'action sociale de la commune. Il s'adresse à tous les habitants de Cesson-Sévigné au travers de diverses actions individuelles et collectives.

Ce service se situe au rez-de- chaussée de la mairie principale.
Une équipe de professionnels est présente. Elle est composée d'une directrice, d'un agent d'accueil, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une assistante sociale, et d'un médiateur social.

Des valeurs qui guident l'action du service

Disponibilité, discrétion, confidentialité, neutralité, équité

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :
Pour une demande de logement social, pour bénéficier de tarifs dégressifs du réseau Star, Jeanne Rouxel reçoit les personnes et pourra, en fonction de la situation, présenter d'autres types de prestations proposées par la Ville comme les jardins familiaux, les coupons sport qui s'adressent aux enfants cessonnais âgés de 6 à 10 ans inscrits dans un club sportif.
Elle est aussi disponible pour faciliter toutes les démarches administratives y compris en ligne. Elle aide à remplir, compléter les dossiers, et/ou oriente vers les bons interlocuteurs.

Une difficulté sur le plan financier, familial ? Anne Dufour, assistante sociale accompagne toute personne confrontée à une situation fragilisée par un évènement de la vie : chômage, décès, perte d'autonomie, maladie, difficultés financières, locatives, familiales... Elle sera à l'écoute pour bien comprendre les besoins et apporter l'aide nécessaire. Anne Dufour travaille en lien avec les autres professionnels du secteur social et

médico-social du territoire afin d'apporter les aides les plus adaptées aux situations.

Un problème de voisinage, des relations tendues entre voisins ? Le médiateur social peut intervenir. Il pourra envisager une conciliation pour que la vie de quartier soit à nouveau sereine. Le bien-vivre ensemble est au cœur des préoccupations des élus. En lien avec les bailleurs sociaux, le médiateur sollicitera les habitants pour la réalisation d'animation dans les quartiers.

Des actions de solidarité

Ces professionnels mettent aussi en place des actions collectives pour favoriser le lien social, rompre l'isolement, pour soutenir les personnes les plus vulnérables.
Dans un esprit solidaire et de partage, le CCAS a à cœur de faire vivre une dynamique de territoire en favorisant la mixité sociale et les relations intergénérationnelles.
Pour les séniors comme pour les plus jeunes, l'année est jalonnée de temps forts :
L'arbre des naissances, le spectacle de Noël, le repas de fin d'année, la chasse aux œufs, la fête de la famille, la médaille de la famille, le « voyage séniors »... Compte tenu du contexte sanitaire, ces quatre dernières actions ont été reportées en 2021.

Un partenariat « fort » de proximité :

Pour pouvoir mener à bien toutes ses actions qu'elles soient individuelles ou collectives, l'équipe du CCAS travaille en étroite collaboration avec ses deux établissements médico-sociaux et avec de nombreux acteurs du champ social et médico-social comme l'Épicerie Sociale, le Vestiaire Solidaire, le Secours Catholique, le CDAS, le Point Accueil Emploi, l'Union Départementale des Associations familiales, le CLIC...
À travers les permanences proposées, le CCAS met en lien les habitants avec des professionnels extérieurs à la mairie :
- une permanence administrative de la CPAM a lieu deux fois par semaine à l'accueil général Espace Citoyen ;
- une permanence est tenue par deux animatrices du Relais Assistants Maternels (RAM) ;
- un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement animé par une conseillère conjugale : "Couples et familles" ;
- le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) est présent deux fois par mois. Il propose des entretiens gratuits et confidentiels pour les Cessonnais sur le droit de la famille et le droit du travail.

En lien avec des partenaires comme le CDAS et le CIDFF, le CCAS s'engage dans la prévention des violences intrafamiliales et coordonne des actions dans le cadre de la semaine de la lutte contre les violences faites aux femmes.
À ce titre, la municipalité a souhaité se doter d'un logement d'urgence permettant d'accueillir des victimes de violences intrafamiliales.

Crise sanitaire : le CCAS mobilisé

Lors de la crise sanitaire, le CCAS a assuré un rôle de coordination, de relais auprès des habitants et des différents services afin de maintenir le lien social. Il poursuit son rôle de veille, grâce notamment au registre mis en œuvre pour les plans canicule et grand froid et en cas de crise sanitaire. Les personnes inscrites sur ce registre sont régulièrement contactées par les professionnels du CCAS qui répondent à leurs besoins.
Les personnes désirant s'inscrire sur ce registre peuvent le faire à tout moment au CCAS, par téléphone ou par mail.
Les données transmises sont confidentielles, l'équipe du CCAS n'intervient qu'avec l'accord des personnes inscrites.
Compte tenu du contexte actuel, ce registre est toujours activé.

Pratique

L'équipe peut vous accueillir ou se rendre à votre domicile les lundis, mercredis, jeudis, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h ; les mardis, de 13h à 17h ; les vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Contact : *02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "CCAS") ; ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr*

ON VOUS AIDE :

POUR CHAQUE HABITANT

Je peux bénéficier *(sous certaines conditions)*
- d'aides financières
- d'aides alimentaires
- d'un accompagnement social
- de tarifs dégressifs pour les transports
- d'un soutien administratif
- d'une élection de domicile

Et faire une demande :
- de logement social
- d'un jardin de partage

J'ai aussi accès aux Livres voyageurs

FAMILLES

Nous pouvons demander :
- des coupons sport
- du soutien administratif
- la médaille des familles (sous conditions)

Et participer :
- à l'arbre des naissances
- au Noël des Petits Cessonnais
- à la chasse aux œufs

PERSONNES ÂGÉES

Le CCAS peut m'accompagner dans mes demandes (numériques ou papier)
- Allocation Personnalisée d'Autonomie(APA) à domicile
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (anciennement minimum vieillesse)
- aide sociale (à domicile et hébergement)
- demande de carte de stationnement et d'invalidité auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Des animations peuvent être proposées :
- le repas des aînés (à partir de 70 ans)
- "Seniors en vacances"

Je peux aussi m'inscrire au registre du plan canicule, grand froid et crise sanitaire.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Je peux demander au CCAS de m'accompagner dans mes démarches de dossiers :
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (AAH -allocation adulte handicapé-, Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé, orientations professionnelles, carte d'invalidité et de stationnement...)
- aide sociale (à domicile et hébergement)

Je peux aussi m'inscrire au registre du plan canicule, grand froid et crise sanitaire.

Françoise Gobaille, Julie Petitcollot, Thioro Corlay.

3 questions à

Françoise Gobaille,
adjointe chargée de l'Action Sociale et de la Solidarité

Julie Petitcollot,
déléguée à l'accompagnement social

Thioro Corlay,
déléguée à la Solidarité

Une mandature commence et avec elle une nouvelle équipe d'élues déléguées à l'action sociale, comment abordez-vous votre nouvelle mission ?

Tout d'abord, permettez-nous de remercier nos collègues de la précédente mandature, Mesdames Rocca, de la Tour et Boivin, qui ont servi les Cessonnais avec beaucoup de cœur et un grand sens de l'engagement.

Notre volonté est d'être au service des habitants de Cesson-Sévigné, de permettre à chacun, quel que soit son âge, son état de santé, sa situation sociale ou familiale, de bien vivre dans notre belle ville. Nous serons attentifs au quotidien des Cessonnaises et des Cessonnais, à l'écoute de leurs besoins. La période que nous venons de vivre et qui malheureusement n'est pas totalement derrière nous, nous a bien convaincues, si besoin est, que la proximité et la solidarité doivent être au cœur de notre politique pour le bien de tous. Pendant le confinement, les agents du CCAS, des établissements médico-sociaux, les agents de la Ville qui ont prêté main forte et les bénévoles ont soutenu et apporté des solutions pragmatiques aux plus isolés et aux plus désemparés d'entre nous.

Nous souhaitons nous appuyer sur cette solidarité qui s'est mise en place spontanément et ne pas laisser retomber cet élan.

Comment comptez-vous vous y prendre ?

Nous souhaitons nous appuyer sur les compétences des services du CCAS et de la Ville ainsi que sur nos partenaires du champ social et médico-social tels que l'Épicerie Sociale, le Vestiaire Solidaire, le Secours Catholique, le CDAS, le Point Accueil Emploi, l'Union Départementale des Associations familiales, le Clic Alli'âges, le SIMADE, le CIDFF, l'ADMR…

Leur connaissance du terrain est précieuse pour élaborer des politiques adaptées aux besoins de nos concitoyens. Et nous nous appuierons sur l'analyse des besoins sociaux effectuée par les services afin de bien connaître la situation sociale des habitants de Cesson-Sévigné.

D'ores et déjà, nous savons que la proportion de nos aînés augmente dans la population. 1 900 personnes de plus de 75 ans habitent notre commune. Les personnes de 80 ans et plus représentaient 2,2% de la population en 1999, elles représentaient 5,8% en 2016. La grande majorité vit à domicile et cette population est peu en contact avec les services de la Ville. C'est pourquoi nous allons diffuser un questionnaire pour identifier ses besoins. Notre objectif est ensuite de pouvoir accompagner ces personnes dans leur quotidien pour qu'elles puissent continuer à vivre chez elles si tel est leur souhait.

Quels sont vos autres projets à court terme ?

Actuellement, nous finalisons le guide « Bien vieillir à Cesson-Sévigné » élaboré pendant la mandature précédente.

Par ailleurs, deux chantiers importants nous attendent et même si leur réalisation ne se fera pas à court terme il faut commencer à y travailler : la rénovation de la résidence autonomie et la reconstruction de l'EHPAD Beausoleil. Un audit des deux bâtiments a été effectué fin 2019 – début 2020 : la résidence autonomie peut être rénovée mais il est plus judicieux de construire un EHPAD neuf. Nous essaierons ainsi de l'agrandir car sa capacité d'accueil est insuffisante pour une ville comme Cesson-Sévigné. Néanmoins la décision d'augmenter le nombre de places de l'EHPAD ne dépend pas uniquement de la Ville mais aussi du département et de l'ARS.

D'autres projets sont dans les cartons dont certains pour favoriser les liens intergénérationnels par exemple.

Voici brièvement présentée notre action, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques de vos suggestions. Nous sommes également à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous à la mairie. Soyez assurés de notre entier dévouement,

Françoise Gobaille, *francoise.gobaille@ville-cesson-sevigne.fr ; 06 78 10 95 24*
Julie Petitcollot, *julie.petitcollot@ville-cesson-sevigne.fr ; 06 82 41 77 32*
Thioro Corlay, *thioro.corlay@ville-cesson-sevigne.fr ; 06 52 18 52 44*

➔ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES

CRISE SANITAIRE, NÉCESSITÉ DE SOUTENIR LES CESSONNAISES ET CESSONNAIS

Vous êtes nombreux à nous faire part des difficultés du quotidien qu'ont entraînées la crise de la Covid-19 et ses conséquences. C'est pourquoi nous demandons à la majorité municipale un soutien important sur l'ensemble des points liés à la crise sanitaire qui relèvent de ses compétences.

Concernant **les associations**, à l'heure où nous écrivons cet article (le 7 septembre), beaucoup de responsables sont en **manque d'informations** sur la mise en place de leurs activités au sein des salles municipales. Aucune indication n'a été fournie quant à la jauge conseillée en fonction de la surface, la distanciation physique et l'organisation des séances, la circulation dans les locaux, les mesures d'hygiène, etc.

▶ **Proposition : organiser des temps d'échanges et d'informations avec les responsables associatifs qui auraient sans doute atténué les inquiétudes et favorisé la communication auprès des adhérents.**

Concernant **les familles** ayant des enfants inscrits aux écoles municipales d'arts, beaucoup n'ont pas apprécié de régler un troisième trimestre, même avec une réduction de 20 %, pour des activités onéreuses qui n'ont pu se dérouler pour cause de confinement. Pour certaines familles, ces loisirs représentent un véritable coût dans leur budget. Nous avons alerté le Maire par mail fin juillet sur ce sujet. Aucune réponse ne nous a été apportée à ce jour.

▶ **Proposition : organiser un débat et un vote en Conseil Municipal à ce sujet puisqu'il s'agit des finances publiques.**

Enfin, **l'obligation du port du masque** au collège et au lycée, engendre pour certaines familles un coût très important puisque le budget moyen pour une famille de 4 personnes est de 280 €/mois. En complément des dispositifs mis en place par l'État et d'autres collectivités locales, la commune doit intervenir pour aider les plus précaires.

▶ **Proposition : mettre à disposition gratuitement dans plusieurs lieux facilement accessibles des masques pour ces familles.**

Nos contacts par thématiques :
Éducation, jeunesse : Brigitte Thomas / Patrick Anne
Sport, culture, associations : Brigitte Thomas / Laurence Kervoelen-Laguitton
CCAS : Félix Boullanger

10 octobre/ 17 octobre

elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

UNE RENTRÉE 2020 SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Grâce à l'anticipation de l'ensemble de la communauté éducative, la rentrée de septembre s'est bien déroulée. **Des zones de port de masque obligatoire ont été délimitées** aux abords des écoles, des entrées échelonnées par différents portails ont eu lieu. Mais à l'heure où nous écrivons, l'obligation du port du masque se renforce sur l'ensemble de la métropole. La commune ne peut se substituer à l'Éducation nationale, le Département ou la Région. Nous invitons les familles qui rencontrent des difficultés à se faire connaitre **auprès du CCAS** qui mettra tout en œuvre pour leur apporter des solutions.
Béatrice Legault, adjointe à l'Enfance et à la Famille.

Le forum des associations du 5 septembre s'est adapté aux consignes en vigueur en regroupant près de 80 associations sur deux sites. L'organisation des agents de la Direction Sports Loisirs a été plébiscité, contribuant ainsi au bon déroulement de ce grand rassemblement qui ouvre la saison sportive et culturelle.
Dès le surlendemain, les installations sportives, ludiques ou de loisirs, les locaux associatifs ont pu accueillir leurs adhérents. Le jour même une charte a été transmise à chacune d'entre elles. Le planning d'utilisation des équipements municipaux et la convention associée ayant été transmis dès mi-juin.
La piscine a ouvert ses portes le 2 septembre. L'espace de remise en forme et musculation est entièrement réaménagé. À ce jour 372 enfants sont inscrits en cours périscolaires. Le niveau 1 de l'école de natation est aujourd'hui complet. L'école d'athlétisme affiche un taux de participation de 90 %. **Tous les éducateurs sportifs s'adapteront aux exigences actuelles** d'abord dans un sens civique mais surtout par leurs compétences et leur professionnalisme.
Christian Parisot, adjoint aux Associations et au Sport

À l'heure où nous écrivons, **le salon Délices des Plantes** qui est un véritable soutien aux commerçants **est maintenu** dans le respect du protocole sanitaire.

L'équipe de la Majorité

À L'école des arts, le bilan est positif du côté des inscriptions. Une réelle envie des spectateurs **de retrouver nos salles de spectacles, malgré les contraintes sanitaires** qui peuvent évoluer, puisque plus de 7 000 places ont été vendues à ce jour.
Des animations sont prévues à la médiathèque et les expositions sont également maintenues. Nous sommes en lien avec les associations culturelles pour les accompagner.
Gwenaëlle Delpal, adjointe à la Culture.

La rentrée est aussi l'occasion de mettre en application les promesses électorales. Ainsi, vous aurez pu constater les premières patrouilles de **la police municipale en VTT** pour être au plus près de la population de Cesson-Sévigné. Enfin, en pages centrales du CIM de septembre et sur le site internet de la commune figurent **la première consultation de la population** pour connaître ses attentes quant aux missions de la police municipale. Là aussi, nous souhaitons votre participation active.
Christophe Moores, adjoint à la Sécurité, au Personnel Communal et aux Marchés de plein air

MENUISERIE
Bruno Delahaye

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

MONSIEURVMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97
monsieurvmc@gmail.com
www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,
35510 Cesson-Sévigné

E&D ESSENTIEL DOMICILE

ENTRETIEN DU DOMICILE
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
GARDE D'ENFANTS
AIDE À LA PERSONNE

À VOS CÔTÉS, EN TOUTE SÉCURITÉ
Pour découvrir les mesures que nous avons mises en place, rendez-vous sur :
www.essentiel-domicile.fr

5 agences sur la région Rennaise :
Chantepie, Betton, Bruz, Saint-Grégoire, Pacé

AGENCE DE CHANTEPIE
15, place de l'Eglise
02 22 91 04 10
chantepie@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★½ 4,5/5

NormaO
ASSAINISSEMENT

DÉBOUCHAGE VIDANGE Toutes fosses
NETTOYAGE CUVE À FIOUL / ENTRETIEN RÉSEAUX / PASSAGE CAMÉRA

7J/24H
Service d'urgence 06 02 67 08 31
82 rue Auguste Pavie - Écopôle Sud-Est

FORUM DE LA MOBILITÉ URBAINE : RETOUR EN IMAGES

L'atelier gravage de vélo de Rayons d'Action a connu un franc succès.

La 2e édition du Forum de la mobilité urbaine s'est déroulée le samedi 12 septembre, place de l'Église. L'objectif de ce forum organisé par les caisses locales du Crédit Agricole en partenariat avec la Ville était de faire connaître les solutions alternatives à l'utilisation exclusive de la voiture personnelle.
Le plan vélo du gouvernement prévoit le marquage systématique pour les vélos neufs. Pour lutter efficacement contre le vol et le recel de vélos, il est recommandé de faire marquer son vélo, même usagé.

OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Opération organisée par Rennes Métropole **mercredi 14 octobre,** de 14h à 18h, à la décheterie, route de Chantepie.

PLAN DE GESTION DES ARBRES

Présentation du plan de gestion des arbres de la ville pour l'hiver 2020-2021 **jeudi 15 octobre**, à partir de 18h30, à l'Espace Citoyen.

STAR : LES NOUVEAUTÉS

Star't : Une ligne régulière de covoiturage
À partir de janvier 2021, Rennes Métropole lance star't, une ligne régulière de covoiturage reliant les communes du Rheu, Pacé, Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné. Le tracé de cette ligne a été défini en fonction des flux de circulation constatés vers différentes zones d'emploi. Des arrêts abrités jalonneront la ligne, signalés en amont par des panneaux à message variable permettant aux usagers d'indiquer leur présence et le point de dépose souhaité.
Depuis septembre 2020, des conducteurs sont recrutés au sein des communes et zones d'emploi situées le long de la ligne star't, avec l'appui des référents PDE (plan de déplacements entreprises). Les conducteurs seront indemnisés d'1 € par trajet, et ce, qu'un passager en ait bénéficié ou non.

Nouveau service : le conseil mobilité
Sur rendez-vous, en agence commerciale Star, les voyageurs peuvent réaliser un diagnostic personnalisé de leurs déplacements et bénéficier de conseils quand aux offres de mobilités les plus adaptées (trajets, intermodalités, Breizhgo cars et trains…)

Nouveau système billettique
À partir du 1er décembre 2020, le nouveau système billettique sera mis en fonction sur l'ensemble du réseau Star. Le ticket rechargeable sans contact remplacera les tickets papier.
Le ticket rechargeable sera symboliquement payant lors de sa distribution initiale (10 centimes d'euros). Les tickets actuels seront quant à eux échangeables gratuitement en agence.

Plus d'informations sur le site internet www.star.fr

Petit tour d'horizon des établissements, lors de la rentrée des classes, le mardi 1er septembre. Avec les effectifs suivants : 474 élèves dans le groupe scolaire Beausoleil (174 en maternelle, 300 en élémentaire) ; 459 dans le groupe scolaire Bourg-chevreuil (154 en maternelle, 305 en élémentaire) ; 430 à l'école privée Notre-Dame (154 en maternelle, 276 en élémentaire). Le collège Bourgchevreuil compte 650 élèves, le lycée Sévigné 1 142 et le lycée Frédéric Ozanam 1 245 (jusqu'à la terminale).

Le samedi 5 septembre, le forum des associations s'est déroulé sur deux sites pour répondre au protocole sanitaire : salle des tennis municipaux pour les associations sports/loisirs et les services municipaux et dans la grande salle de l'Espace Sportif Bourgchevreuil pour les autres associations. Chacun a pu prendre des renseignements et s'inscrire en toute sécurité.

JCM

02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

ph

HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières

48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

OUVERTE À CESSON-SÉVIGNÉ

Votre appartement meublé,
3 rue de la Chalotais :

- T1 à partir de 560 €*
- T2 à partir de 788 €*
- T3 à partir de 1458 €*

SENIORIALES
patrimoine & services

Locations - Visites
05 62 47 86 10
www.senioriales.com

*Loyer avec charges locatives et services de base inclus et disponibilités au 02/09/20

ÉCONOMIE & COMMERCES
LE RESTAURANT O'TAJINE

Kamal Ait Rahhou tenait Enjoys' Burger à l'Écopôle Sud Est depuis 2017 avec les frères Mohamed et Khalid Ait el Kaid. Ils ont décidé de le vendre. Seul Mohamed Ait El Kid a souhaité poursuivre l'aventure avec lui. « *Nous avions envie de quelque chose d'authentique, qui nous ressemble.* »
À La carte, de la cuisine marocaine traditionnelle : tajines, couscous et grillades. Des pâtisseries marocaines et du pain marocain faits maison complètent l'offre. Le restaurant dispose de 20 couverts. « *Nous nous sommes adaptés aux exigences sanitaires : le restaurant a ouvert le 24 février, juste avant le confinement. Cela a été compliqué pour se faire connaître.* »
Il est possible de déguster sur place, à emporter ou encore de se faire livrer.
La réservation est conseillée.
Pour ceux qui souhaitent cuisiner, un coin épicerie de produits marocains a été aménagé.

O'Tajine est ouvert tous les jours, du lundi au samedi, de 11h à 14h30 et de 19h à 22h ; le dimanche, de 19h à 22h.

Kamal Ait Rahhou, co-gérant du restaurant O'Tajine

O'TAJINE

8, place des Arcades
09 52 32 64 18
Facebook : O'Tajine

ÉCONOMIE & COMMERCES
CHEZ PIVOINE, BOUTIQUE DE DÉPÔT-VENTE DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Sophie Moutal, gérante du dépôt-vente Chez Pivoine

CHEZ PIVOINE

Galerie commerciale Beausoleil
38, rue du Muguet
06 35 52 61 02
sophie@chezpivoine.com
www.chezpivoine.com

Le pressing de la galerie commerciale Beausoleil a été remplacé par un dépôt-vente de vêtements et accessoires dirigé par Sophie Moutal. Après avoir occupé des postes d'assistante de direction dans différentes régions, elle a décidé de se lancer pour tenir sa boutique. « *J'ai reçu un très bon accueil des Cessonnais* » souligne-t-elle. Devant le nombre important de dépôts, elle a dû limiter le nombre de pièces par personnes à cinq. « *Cela permet de sélectionner des vêtements de très bonne qualité, précise* Sophie Moutal. *J'ai aménagé la boutique avec des vêtements à l'état neuf et de marque de prestige d'un côté, des belles pièces de plus petites marques à petits prix de l'autre.* » Les tailles proposées vont du 32 au 52.
À partir de ce mois d'octobre, des vêtements en haut de gamme pour les hommes sont en rayon.
Le dépôt d'article se fait uniquement par rendez-vous. « *Les vêtements doivent être lavés, repassés et très peu portés.* » Sophie Moutal souhaite également mettre en avant des créateurs, en exposant des tableaux, des objets de décoration, etc.

Chez Pivoine est ouvert du lundi au samedi, de 10h à 19h, non stop, sauf le jeudi, uniquement de 10h à 12h.

BILLETTERIE

© Alexander Nikiforov

La billetterie est ouverte depuis le 7 juillet. Pour tous les spectacles, nous avons ouvert en demi-jauge afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur.
Un système de liste d'attente pour **les spectacles affichant complets en demi-jauge** a été mis en place au cas où nous passerions en zone verte.

Inscrivez-vous sur cette liste d'attente par mail (pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr ou par téléphone 02 99 83 52 20). Si une semaine avant la date du spectacle, nous sommes en zone verte, nous vous contacterons pour procéder à l'achat des places.

L'accueil du public à la billetterie et en salle se fera en adéquation avec les recommandations liées à la crise sanitaire. Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

© Thomas Doyle

Ton père

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Jeudi 8 octobre, à 18h30, avant le spectacle de Jacques Weber au Carré Sévigné. Sur invitation.

THÉÂTRE

ÉCLATS DE VIE

De et avec Jacques Weber.
Plaisir immense que de fêter et partager les 50 ans de carrière de Jacques Weber ! Il nous invite ici à une évasion poétique, à une échappée littéraire et intime. Au fil des textes classiques ou contemporains, célèbres ou inédits, le parcours de Jacques Weber se dessine, livré sur le ton de la confidence. Monstre sacré du théâtre français, il ajoute à cela une mise à nu rare en distillant avec générosité anecdotes et apartés d'une vie parsemée de rencontres bouleversantes, de souvenirs mémorables et confie à la fois les peurs, les doutes, et les joies qui lui ont permis d'être l'acteur et l'homme qu'il est aujourd'hui. Un spectacle unique où le public rentre dans la vie, les vies du comédien.
Jeudi 8 octobre à 20h
au Carré Sévigné
Tarifs : 34 € / 32 € / 30 €

CHANSON

L - RAPHAËLE LANNADÈRE

Ses chansons, qu'elle écrit et compose, dessinent l'autoportrait impressionniste d'une personnalité lumineuse. Son premier album *Initiale*, réalisé en 2011 par Babx fut salué comme l'éclosion d'une artiste rare : Prix Barbara, Prix Félix Leclerc de la chanson, finaliste du Prix Constantin, disque d'or...
D'autres albums ont suivi, dont le sublime *Chansons* (2018). Elle présente au Carré Sévigné sa toute dernière création, concoctée avec ses mêmes complices, à savoir une formation assez brute et originale : deux violoncelles et une batterie minimaliste, étoffée cette fois d'une guitare.
Jeudi 15 octobre à 20h
au Carré Sévigné
Tarifs : 26 € / 24 € / 22 €

THÉÂTRE

TON PÈRE

Adapté du roman du cinéaste, metteur en scène et écrivain Christophe Honoré, *Ton Père* est un récit simple et poétique où ce qui est dit conjure la peur d'être différent. Un récit rapide, construit comme une intrigue policière, une narration précise et haletante qui suit les méandres de l'intime, du désir, de la peur, du souvenir.
Lundi 9 novembre à 20h
au Carré Sévigné
Tarifs : 26 € / 24 € / 22 €

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.
Contact : 02 99 83 52 00 ; **http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr**

EXPOSITIONS

Au fil des Saisons

Un parcours dans l'imaginaire artistique qui retrace les instants les plus marquants des spectacles de la saison 19-20 par le club photo de Cesson-Sévigné et une sélection de la saison à venir en 20-21.

Du 1er au 29 octobre, hall du Pont des Arts et médiathèque.

Electro Garden

En résonance avec les spectacles du Collectif 8 notamment, avec la dynamique historique de Cesson-Sévigné quant aux nouvelles technologies, la galerie Pictura est l'un des espaces d'accueil repéré de la 20e édition du festival de création contemporaine Maintenant (du 2 au 11 octobre), porté par l'association Electroni[k]. Édition hybride compte tenu des conditions de sa préparation, la collaboration du Pont des Arts porte sur l'invitation d'artistes et d'œuvres qui permettent un dialogue inédit entre nouvelles technologies d'éléments de notre ville-jardin, du paysage, de la nature. Entrée libre.

Vernissage **mercredi 7 octobre** à 18h

Galerie Pictura, du 2 octobre au 4 novembre

MÉDIATHÈQUE

Abonnement gratuit à la Bibliothèque des Champs Libres

Savez-vous qu'en étant inscrit à la Médiathèque de Cesson-Sévigné vous pouviez bénéficier d'un abonnement gratuit à la Bibliothèque des Champs Libres ? Nous délivrons le justificatif sur demande, n'hésitez pas !

La Semaine Nationale de la Petite Enfance

La Médiathèque participe à la Semaine Nationale de la Petite Enfance en proposant une exposition, une soirée d'information sur le métier d'assistant maternel ainsi qu'un atelier « bébés signeurs » sur la langue des signes adaptée aux tout-petits (cf. page 9)

© Niko M photographe

Stage de danse

L'heure du conte : 1, 2, 3 dans les bois

Prêts pour une balade dans le parc avec Tricontine ? Nous déambulerons au gré des histoires de notre conteuse qui parlera des arbres et des plantes. Un moment pour s'aérer la tête et se délier les jambes.

Mercredi 21 octobre à 15h30

À partir de 4 ans. Durée 45 min.

Sur réservation.

ÉCOLE DES ARTS

Stage de danse

Lors de ce stage, Florence Schwarzbard accompagne le chemin du corps en mouvement sur des musiques inspirantes. Cette approche allie les techniques corporelles, la sensorialité et l'écoute profonde de nos ressentis du moment ; elle permet de se relier à soi et aux autres. Le groupe constitué est alors source d'inspiration et de partage et laisse émerger un espace de créativité toujours nouvelle.

Cet atelier vous propose de plonger dans une immersion, vous autoriser à suivre vos impulsions et ainsi laisser relier vos mouvements.

Aucune recherche de performance n'est attendue : vous y gagnerez de l'énergie et une ouverture des possibles. La séance débute par un temps d'échauffement pour amener la conscience dans le corps et ensuite aller vers de l'improvisation structurée et guidée sur un thème du moment.

Samedi 31 octobre, de 10h à 13h.

Tarif : 25 € Cessonnais / 35 € non Cessonnais

Inscriptions École des Arts

Il est toujours possible de s'inscrire sur certains cours de musique, danse ou arts plastiques. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'école des arts pour plus d'informations.

Renseignements et inscriptions :
ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr
02 99 83 52 00

MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

Dépositaire d'un patrimoine mobilier d'intérêt historique, culturel, mémoriel et scientifique, le musée permet à tous de découvrir la grande aventure des transmissions militaires et son rapport avec les évolutions des télécommunications civiles.

Venez découvrir la diversité des collections du musée : Minitel, ancêtre de la clé USB, premier poste radio, télévision, premier ordinateur mais aussi le télégraphe de Chappe, la machine à déchiffrer Énigma, la guerre électronique, le code Morse…

Musée ouvert les mardis, jeudis, samedis de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30, les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30. Entrée gratuite.

02 99 84 32 87 ; www.espaceferrie.fr

COURSE CYCLISTE LADIES TOUR

La course de la Bretagne Ladies Tour qui devait avoir du 20 au 24 mai a été reportée du 28 octobre au dimanche 1er novembre. Le départ la 5e et dernière étape de la course est fixée **dimanche 1er novembre** à 12h, au lieu-dit le Roquet, à Cesson-Sévigné. Les cyclistes emprunteront le circuit par la route de Fougères, puis franchiront la rocade Est direction Saint-Grégoire. La ville d'accueil de l'arrivée finale est Vitré.
Une centaine de coureuses cyclistes internationales sont attendues dont la Bretonne Audray Cordon-Ragot, multiple championne de France.

CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Les rencontres à domicile :
Tremblay-en-France **mardi 6 octobre** ;
Limoges **jeudi 15 octobre** ;
Chambéry **jeudi 29 octobre** ;
Réservez votre abonnement sur le site internet du club ou par téléphone au 02 23 45 047 19 ;
www.billetterie.cesson-handball.com

OCC CYCLISTE

Les membres de l'Olympique Club Cycliste Cessonnais préparent activement la 1ère manche du Trophée Régional « Camping Cars Jacqueline » de cyclo-cross qui se déroulera **dimanche 11 octobre,** parc de la Monniais. Pendant cette journée, l'ensemble des catégories sera représenté. Les mesures sanitaires liées à l'actualité seront mises en place. Début des épreuves à 10h30 avec les jeunes de 7 à 12 ans de l'école de cyclisme. La dernière épreuve s'élancera à 15h30 avec les Espoirs / Seniors. Cette année, une épreuve draisienne est proposée pour les enfants de 2 à 4 ans (inscription gratuite par mail au club en précisant pour chaque enfant nom, prénom et date de naissance). Tout au long de la journée, une partie de la route de Chantepie, en face du parc de La Monniais, sera fermée à la circulation. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains aux alentours du site début octobre.
Restauration sur place. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 16 ans.
Plus d'informations sur la page Facebook du club :
OlympiqueClubCyclisteCessonnais
occyclistecessonnais@gmail.com

PÊCHE & MER

Le but de cette nouvelle association cessonnaise est de promouvoir la pratique de la pêche en bateau, du bord et à pied sur nos côtes en prenant en compte la préservation des ressources et la réglementation en vigueur. Un programme pédagogique (cours dispensés deux fois par mois) permettra d'accompagner les pêcheurs débutants et confirmés dans la pratique de la pêche en mer.
Des sorties seront organisées tout au long de l'année.
Contact : pecheetmer35@gmail.com
06 74 29 94 58

TAÏ CHI CHUAN

Les cours de Tai Chi Chuan ont repris le 14 septembre dernier. Il reste encore quelques places les lundi soir et mercredi soir. Cette année, un nouveau cours, dirigé par un autre professeur, Florian Gillard, est proposé le jeudi de 12h15 à 13h45 à la salle d'escrime (sous réserve d'un nombre suffisant d'adhérents). Une fiche d'inscription vous sera remise lors des cours d'essai.
Vous pouvez également la recevoir par mail, ou la télécharger *sur le site internet de l'OCC, www.occesson.fr, rubrique "tai-chi-chuan"*
Contact : philipperoyon@orange.fr

OCC UNION

L'Olympique Club Cessonnais est toujours à la recherche de bénévoles. La présidente actuelle ne reconduit pas ses fonctions et les deux membres restant ne souhaitent pas se réengager dans un bureau aussi restreint. L'OCC a un rôle important de mutualisation pour ses associations adhérentes (salaires, mutuelles, assurances, chèques sport, etc). Il est donc impératif que ces postes soient pourvus. Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés qui souhaitent que l'Union OCC perdure.
43 bd de Dézerseul ; 09 86 59 85 32
www.occesson.fr
occunion@gmail.com

LE SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe locale du Secours Catholique est constituée de 15 bénévoles. L'Ille-et-Vilaine compte 45 équipes. Celles-ci ont rencontré plus de 11 000 personnes ou familles en situation de pauvreté ou d'isolement. Malheureusement le contexte économique et la pandémie avec le Covid 19 ont aggravé bien des situations personnelles et familiales. C'est pourquoi les bénévoles du Secours Catholique sont régulièrement sollicités par les services sociaux ou d'autres structures.

Pour chaque situation rencontrée, les bénévoles du Secours catholique cherchent à apporter la réponse la plus adaptée. En 2019, les aides se sont élevées 200 000 € en Ille-et-Vilaine. À Cesson-Sévigné, l'équipe locale mène divers actions et animations :

- **aide financière** des personnes pour une carte de séjour, pour des soins médicaux, pour la réparation d'un véhicule... ;
- **visite et rencontre** des personnes isolées, âgées, des étrangers pour les aider à apprendre le français ;
- **écoute** des migrants, des chômeurs pour qu'ils reprennent confiance ;
- **organisation** des rencontres conviviales avec des chants, des lotos ou des activités créatives pour les personnes isolées ou âgées ;
- **accueil** des familles et des enfants pour leur permettre de partir en vacances et recherche des familles pour devenir ce que l'on appelle « familles de vacances ».

À la reprise de ses activités avec sa mission d'accueil et de fraternité, l'équipe est un maillon pour lutter contre la pauvreté et l'isolement. Mais les précautions sanitaires l'obligent à changer ses pratiques.

Cependant, un Café loto est prévu le **mardi 13 octobre** à 14h et des « Accueils-permanences » au Centre Jean XXIII (allée du Muguet) seront organisés sur rendez-vous au 06 74 43 08 69

CESSON ART ET POÉSIE

Reina Vidal exposera **samedi 10 et dimanche 11 octobre,** de 10h à 19h, au Manoir de Bourgchevreuil. Dans son exposition intitulée "Traversées ?" elle présente des encres et des aquarelles sur papier de riz. 10 % du produit des ventes sera reversé à Vaincre la mucoviscidose. Entrée libre.

VESTIAIRE SOLIDAIRE

La collection automne hiver est en place. Comme toujours, vous y découvrirez de multiples articles pour petits et grands, hommes et femmes, du linge de maison, de toilette.

Le Vestiaire Solidaire est à la recherche de bénévoles.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul.

Dépôts le mardi après-midi de préférence, vente les 3 jours de permanence. Port du masque obligatoire.

Le Vestiaire fermera le **jeudi 15 octobre** après la permanence. Reprise le **mardi 3 novembre** à 14h.

Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37

COMITÉ DES FÊTES

Les Classes 0 ont été reportées au **dimanche 22 novembre**.

Au programme : office religieux à 11h ; photo de groupe à 12h15 ; dépôt de gerbe au monument aux morts à 12h30 ; vin d'honneur au centre de loisirs à 12h45 ; repas au Brit Hôtel "le Floréal" à 13h30 (tarif : 37 € par personne ; enfant 19 €). *Inscriptions : Mme Travers au 02 99 83 37 65*

LES AMIS DE L'ORGUE

Les Amis de l'orgue de Cesson-Sévigné proposent un concert donné par Christophe Gauche, organiste, Claude Legal, trompettiste et Thierry Bréhu, hautboïste et chanteur **dimanche 18 octobre** à 16h à l'église. Libre participation aux frais.

ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

L'association a repris son entr'aide numérique vers tous les publics, dans le respect des mesures sanitaires **jeudis 15 octobre, 19 et 26 novembre** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque ou en visio-conférence si vous préférez. *epn35510@gmail.com*

CINÉMA

Les abonnements (cartes et carnets) ainsi que certaines contremarques seront prolongées de quatre mois et seront donc valables **jusqu'au vendredi 30 avril 2021.**

Tarifs : plein tarif : 7 € ; réduit : 5 €. Carte fidélité : 47 € (2 € + 10 places à 4,50 €) ; jeune (moins de 19 ans) : 4 € ; films arts et essai, samedi 15h et 22h30 : 4 €

Contact : 02 23 45 10 86 ; www.cinesevigne.fr

DU 5 AU 21 OCTOBRE 2020

**Pour les enfants de 0 à 3 ans,
les parents et les professionnels** ***(sur inscription)***

Exposition

"S'aventurer au cœur du métier d'assistant maternel"
du mercredi 7 au mercredi 21 octobre à la Médiathèque

Conférence

"Les tout-petits à la conquête de l'autonomie"
mardi 6 octobre à 20h à l'Espace Citoyen

Soirée d'information

"Le métier d'assistant maternel"
lundi 19 octobre à 18h30 à la Médiathèque

Ateliers parents-enfants

Découverte de l'atelier "Bébés signeurs'
samedi 10 octobre à la Médiathèque

Éveil sensoriel

Parcours de motricité et d'éveil sensoriel (sur rdv)
lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 octobre, de 9h30 à 11h30, salle n°9 du centre de loisirs ;
mercredi 7 et jeudi 8 octobre, de 9h30 à 11h30, salle de l'Étournel, quartier de la Monniais

Ludothèque

Portes ouvertes samedi 17 octobre, de 10h à 12h, salle des Vaux Parés

Contacts : RAM, Émilie Monnerie au 06 95 60 71 17 ;
02 99 83 52 00 (serveur vocal demander "Affaires sociales")
Maison de l'Enfance au 02 99 83 74 11